

## RELEVÉ DE CONCLUSIONS

### **PRESENTS:**

**Elus municipaux** : Annie COUTUREAU (co-présidente élue), Maryvonne ARDOUIN, Nicole GRAVAT, Jacques TAPIN.

**Membres conseil de quartier** : Denis MIETTON (co-président habitant), Jean-Bruno BARDON, Paul BERTHOME, Michel BOURDEAU, Yvon BRUNET, Christine CHARTRON, Alain CHAUVET, Joël CUEILLE, Valérie DUPIN, Nathalie ECOTIERE, Michel FENIOUX, Dominique GALLO, Philippe GUILLEMOTEAU, IMBERT Anne-Marie, Bruno LOISEAU, Aimée RANGEARD, Dorothee RAVET, Valérie UZANU.

**Excusés** : Geneviève COLLET, Philippe DORAY, Yann SIOHAN.

**Absents** : Maria BARDON, Bernard BARE, Alain BERGERON, Jacques CADOU, Mickaël HARDOUIN DUPARC, Jacqueline LEFEBVRE, André NICOLAS, Laëtitia VILLANNEAU.

**Invité** : Commandant GRIGNARD, Service Départemental d'Incendie et Secours des Deux-Sèvres.

**Agents municipaux** : Gérard LABORDERIE, coordinateur technique des quartiers, Bénédicte GABRIEL, assistante des conseils de quartier.

**Public** : 40 personnes et 2 journalistes.

### **Ouverture de la séance : 20h40**

Annie COUTUREAU annonce l'ordre du jour :

- 1/ Approbation du relevé de conclusions du 16/04/09 et Intégration de M. Bourdeau au bureau
- 2/ Présentation de la future caserne de Niort par le Cdt Grignard du Service Départemental d'Incendie et Secours 79
- 3/ Bilan d'activités du Conseil depuis octobre 2008 et définition des priorités pour 2009-2010
  - 1) Les réalisations et perspectives d'actions des commissions
  - 2) Point sur les nouvelles demandes effectuées
  - 3) Point sur le budget 2009
- 4/ Informations diverses (dates à retenir)

### **1/ Approbation du dernier Relevé de conclusions du 16/04/09**

Annie COUTUREAU demande aux conseillers s'ils ont des remarques, des questions sur le dernier relevé de conclusions. Aucune remarque ou question n'est soulevée, le relevé de conclusions est approuvé à l'unanimité.

Annie COUTUREAU explique également que les membres du bureau proposent d'intégrer M. BOURDEAU, en tant que référent de la commission « voirie - espaces publics » au bureau de Conseil de quartier. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

## **2/ Présentation de la future caserne de Niort par le Commandant GRIGNARD, du Service départemental d'incendie et secours des Deux-Sèvres (SDIS 79)**

Annie COUTUREAU donne la parole au Commandant GRIGNARD, en le remerciant d'avoir accepté l'invitation du Conseil de quartier de Souché pour venir présenter la future caserne de Niort, qui est implantée rue de l'aérodrome (à proximité de la rocade).

### ***1/ Le Centre de secours de Niort***

Le Commandant GRIGNARD précise la situation géographique de la future caserne, ses accès (l'implantation à cet endroit n'a pas été faite par hasard) ; Le SDIS 79 récupère les clés de la nouvelle caserne le 1<sup>er</sup> octobre ; il est prévu une inauguration ouverte au public d'ici la fin de l'année (il a été évoqué le 4 décembre qui est le jour de la Ste Barbe, patronne des sapeurs-pompier).

Le Commandant GRIGNARD donne quelques chiffres-clé pour une meilleure connaissance de l'activité de la caserne de Niort.

#### **Volet opérationnel**

- 107 800 habitants défendus
- 26 communes
- 6000 interventions / an : 16 interventions / j
- 80 sapeurs-pompier volontaires, 67 sapeurs-pompier professionnels, 3 personnels administratifs techniques et spécialisés
- Surface utile de casernement doublée (3600 m<sup>2</sup> construits sur 2Ha)

A proximité de cette caserne, la SEMIE construit 10 logements en collaboration avec le SDIS, afin de loger certains officiers, ces habitations seront livrées en juin 2010.

#### **Volet économique**

- 7 millions d'€ TTC (diminution de 20 % coût par rapport à un projet similaire), dont 5 millions d'€ de travaux
- Coûts fonctionnement diminués de 36 000 € / an
- Opération débutée en juillet 2005
- Achèvement des travaux : fin septembre 2009

#### **Volet énergétique (ratios par m<sup>2</sup>)**

- Une diminution de 55% des consommations énergétiques (entre autres par l'orientation choisie du bâtiment, par l'installation de 50m<sup>2</sup> de panneaux solaires qui permettront de fournir l'équipement en eau chaude sanitaire la moitié de l'année et par la récupération des eaux de pluie réutilisées pour le nettoyage des véhicules de la caserne).
- Une diminution de 50% des émissions de gaz à effet de serre
- Une économie de 700 m<sup>3</sup> d'eau / an

### ***2/ Impact sur l'environnement***

Le SDIS 79 a entamé une réflexion globale sur l'impact de son activité sur l'environnement et plus globalement par rapport aux 3 piliers du développement durable que sont le social, l'économique et l'environnemental. Depuis 1999, la démarche de conception et de mise en place d'un d'Agenda 21 est engagée.

Afin de mettre en valeur les résultats de l'Agenda 21 au SDIS 79, la stratégie retenue a toujours mis en avant l'importance de l'évaluation des pratiques, des actions, par le biais d'indicateurs (le SDIS79 a choisi le modèle Européen EFQM qui propose de nombreux indicateurs), moyen de mesurer les économies réalisées, les possibilités de réinjecter ces économies...

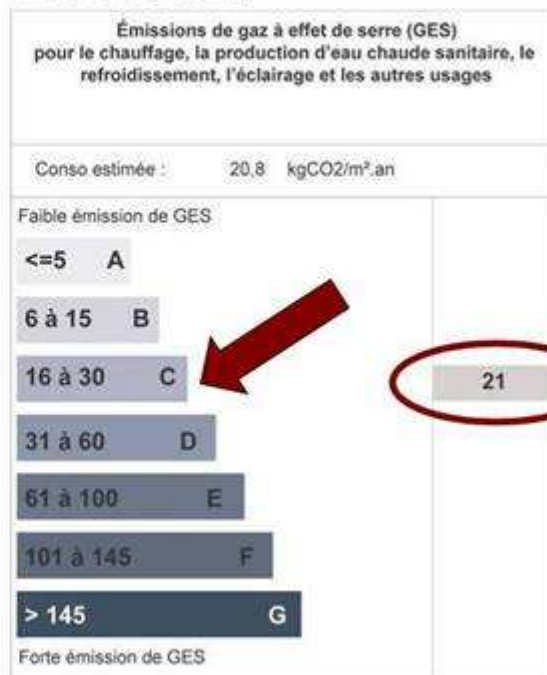
Le SDIS 79 a calculé les évolutions de consommations énergétiques ainsi que des émissions de gaz à effet de serre, liées à son installation dans cette nouvelle caserne par rapport à l'ancienne caserne, les résultats se traduisent sous forme de bilan énergétique.

### Les émissions de gaz à effet de serre

#### ■ ETAT ACTUEL



#### ■ PROJET



### 3/ Les valeurs du projet

Ce projet a été réalisé en concertation avec l'Université de Niort (et en particulier avec l'IRIAF, Institut des Risques Industriels, Assurantiels et Financiers) et en collaboration avec de nombreux partenaires. Les agents et officiers du SDIS 79 souhaitent que cette nouvelle structure soit bien identifiée comme la caserne des Niortais.

Le projet de construction de la caserne s'est inscrit dès le début dans les 3 valeurs du développement durable (social, environnemental et économique). Sur ce projet plus particulièrement, les valeurs de haute qualité humaine et environnementale sont affirmées.

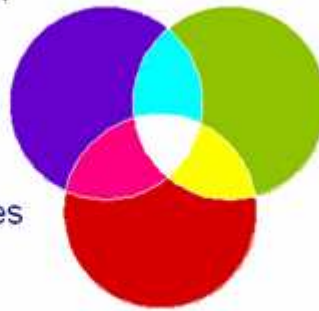
## **Sociétal/Humain**

Couverture des risques sur l'agglomération :  
distribution des secours

Projet concerté

Ergonomie – Sécurité

Identification et appropriation par les  
Niortais



## **Environnement**

Très Haute Performance  
Énergétique

Faible trace  
environnementale du  
chantier

Intégration visuelle et  
environnementale

## **Economique**

Maîtrise des coûts de construction - Diminution des coûts de fonctionnement

Optimisation des surfaces – Potentiel d'agrandissement pour évolutions futures

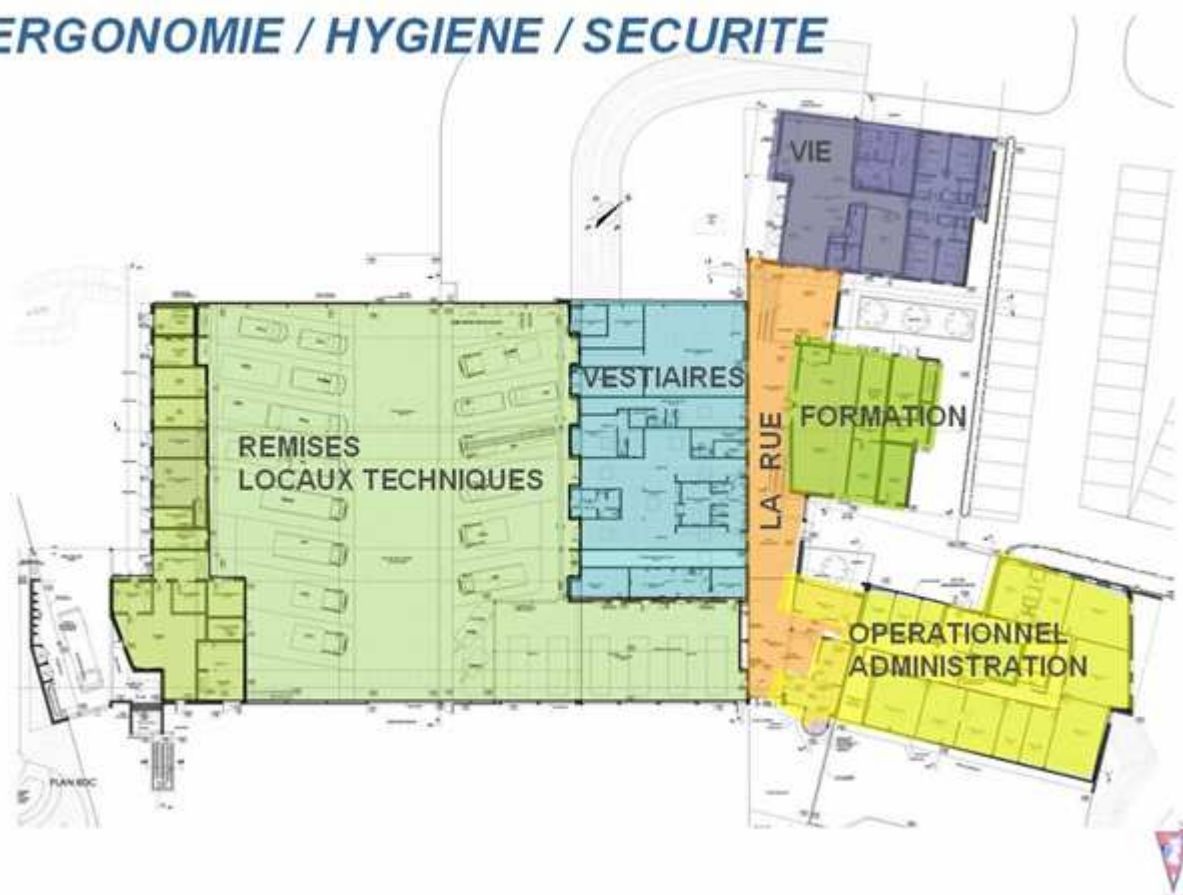
### **4/ Présentation de la caserne**

Les 2 plans suivants présentent les divers espaces et le fonctionnement de chacun d'eux pour les différents usages de la caserne :



-  Véhicules en départ  
d'intervention
-  Véhicules en retour  
d'intervention
-  Véhicules privés  
(SPP, SPV)  
Fournisseurs,  
visiteurs, livraisons,  
entretien

## ERGONOMIE / HYGIENE / SECURITE



En conclusion, le projet de la caserne est un exemple concret de mise en œuvre du développement durable, un projet fédérateur et structurant aux impacts économiques et environnementaux maîtrisés.

### **Questions et réactions du public**

- *Quel sera l'itinéraire emprunté par les véhicules de la caserne pour en sortir et revenir des interventions ?*

Réponse du Commandant GRIGNARD : La caserne de Niort est construite avec 2 sorties, une par la rue de Souché, pour une possibilité d'accès rapide à la rocade notamment, une par l'avenue de Limoges. L'équipe du SDIS estime aujourd'hui que 60% des sorties et 80% des retours (étant donné que 80% des interventions sont des secours à la personne et se terminent au Centre Hospitalier) s'effectueront par l'accès à l'avenue de Limoges.

Ces estimations sont calculées par rapport au schéma départemental de couverture des risques réalisé tous les 5 ans.

Quelle que soit la situation géographique :

- 80% des interventions représentent des missions de secours à la personne (et en particulier des accidents de la route),
- 10% sont des interventions pour des incendies,
- 10% des interventions spécialisées.

Le SDIS a demandé à la Ville de Niort de déplacer les panneaux dynamiques « sortie caserne » qui se trouvent actuellement avenue de Limoges sur la rue de l'Aérodrome.

- *Que vont devenir les anciens locaux ?*

Réponse du Commandant GRIGNARD : L'ancien site appartient à la Ville de Niort, la loi de 1996 obligeant les communes à mettre les casernes à disposition des sapeurs-pompiers. Sur ce site, 17 familles seront logées jusqu'en juin 2010.

Annie COUTUREAU ajoute qu'aucune décision définitive n'a été prise au niveau de la municipalité.

- *Serait-il possible de contacter les futurs habitants des logements de la SEMIE pour savoir s'ils inscriront leurs enfants dans les établissements scolaires de Souché ?*

Le Commandant GRIGNARD est d'accord pour transmettre la liste des futurs habitants de ces logements, qui sont pour la plupart des familles de jeunes sapeurs-pompiers avec des enfants.

Annie COUTUREAU et Denis MIETTON remercient le Commandant GRIGNARD pour sa venue et sa présentation.

### **3/ Bilan d'activités du Conseil depuis octobre 2008 et définition des priorités pour 2009-2010**

Avant de donner la parole à chaque référent des commissions, Annie COUTUREAU rappelle que l'assemblée annuelle du Conseil de quartier est un moment particulier. C'est l'occasion de faire le bilan de l'activité à la fin de chaque année, en présence des habitants du quartier (invités pour l'occasion par le biais d'un info-quartier distribué sur tout le quartier).

Chaque référent est donc invité à présenter un bilan de l'activité de sa commission et de faire part à l'assemblée des projets et priorités du groupe de travail pour l'année 2009-2010.

#### ***1) Les réalisations et perspectives d'actions des commissions***

##### **1\* Commission culture**

Ce groupe composé d'une dizaine de personnes s'est réuni 3 fois et a participé à d'autres réunions thématiques.

##### ***La fête de la musique***

Un premier événement a été organisé le dimanche 21 juin à l'occasion de la Fête de la Musique. 2 ensembles vocaux du quartier et des élèves de 4<sup>ème</sup> du Collège Gérard Philipe sont venus chanter en plein air, à l'Espace Lambon.

La commission culture souhaitait valoriser ce site pour qu'il puisse être approprié par les Souchéens.

Cette manifestation a rencontré un grand succès, près de 250 personnes avaient fait le déplacement, puis la proposition de poursuivre la Fête par un repas en plein air a été suivie par une cinquantaine de personnes.

##### ***Création du dossier ISA (Inventaire des Sites et Artistes du quartier) :***

Les premières réunions ont été l'occasion de recenser les lieux et artistes du quartier. Ce document vivant, est remis à jour régulièrement par un repérage continu. Les membres de la commission font appel au public présent, si certains connaissent des artistes, acteurs de la vie culturelle du quartier, ils sont invités à prendre contact avec la commission culture.

#### ***Les propositions pour 2009-2010***

##### **1/ Espace Lambon**

En mars dernier, la commission a visité l'Espace Lambon avec D. RENAUD-PAGE, adjointe au temps de l'enfant, N. MARJAULT, adjoint à la culture, E. SURGET, responsable de la lecture publique à la CAN et le service Vie Participative.

A la suite de cette visite, **les membres de la commission ont demandé à être associés aux décisions d'utilisation de ce lieu en intégrant le comité de gestion**, afin d'être partie prenante dans les choix qui peuvent être pris concernant l'utilisation de cet espace, dont la superficie n'est pas utilisée à 100 %.

La commission réitère donc sa demande, n'ayant pas obtenu de réponse depuis mars dernier. Une fiche de proximité est rédigée pour officialiser cette demande et être transmise au service culturel de la ville.

## **2/ Partenariat avec le Centre socioculturel**

Dans le cadre d'un travail régulier avec le centre socioculturel de Souché, il est organisé une soirée contes le 31 juillet prochain, sur l'espace aménagé derrière l'immeuble du Fief Chapon. Cet événement est une manière de mettre en valeur un équipement qui a été réalisé récemment à l'initiative et avec le soutien financier du conseil de quartier de Souché.

Pour cette soirée contes, il s'agit d'une participation à hauteur de 50% du budget global, ce qui représente la somme de 600 €. Avec cette somme, le Conseil de quartier prendrait en charge le cachet des artistes conteurs et le pot offert au public. Le reste (communication, aspects techniques et logistiques,...) seraient pris en charge par le CSC.

Il est rappelé qu'il ne s'agit pas de participer de manière systématique aux actions menées par le CSC, mais de rendre possibles les animations communes. Dans ce cas, il s'agit bien d'un projet monté en commun, avec une participation à hauteur de 50% pour chaque partenaire (CSC et Conseil de quartier).

Il est proposé un vote pour la participation du Conseil de quartier à cet événement. Le financement est voté à l'unanimité.

## **3/ Participation au Festival de la diversité biologique et écologique**

La commission culture souhaite participer au Festival de la diversité biologique et écologique en organisant une manifestation qui soit échelonnée sur le temps du festival (plusieurs moments d'événements) et sur plusieurs lieux dans le quartier.

Une idée de recenser les arbres du quartier a également été amorcée et un appel dans le cadre de la thématique de l'arbre et de l'origine du nom Souché est lancé (les membres de la commission espèrent que Souché vient du mot « souche »).

Les membres de la commission envisagent cet événement comme un moyen de créer du lien entre habitants, générations,... au sein du quartier.

### ***Questions et réactions du public***

- Retour sur l'Espace Lambon, il y a une double réflexion à mener dans l'utilisation de ce lieu, en terme d'espace intérieur (réfléchir à l'utilisation des m<sup>2</sup> qui seront accessibles quand la ludothèque aura retrouvé son espace d'origine) et en terme d'espace extérieur. Ce dernier était en latence jusqu'au projet de Fête de la musique qui a relancé une nouvelle dynamique d'utilisation du Lambon (dimension culturelle).

## **2\* Commission environnement**

La commission a été créée dans l'objectif d'améliorer le cadre de vie de chacun dans le respect des personnes et de l'environnement. Plusieurs projets ont été lancés depuis octobre dernier.

### ***Mise en place du Pédibus au groupe scolaire Mermoz***

Au groupe scolaire J. Mermoz, une première phase expérimentale va être lancée pendant une semaine en octobre prochain.

Les porteurs du projet ont encore des difficultés à trouver des accompagnateurs pour les 4 lignes du Pédibus, les parents n'étant pas toujours disponibles à ces horaires.

La commission présente les 4 lignes du Pédibus qui ont été déterminées à partir des réponses des parents d'élèves. Sur 100 élèves, 86 viennent en voiture et effectuent des trajets de moins de 2 km. A travers ces questionnaires, il a été exprimé la crainte de venir à pied.

La commission souhaite donc « recruter » des personnes au sein du quartier qui seraient disponibles pour accompagner les enfants et pallier le manque de parents aux horaires d'entrée et de sortie des classes.

### ***Travaux sur les cheminements piétons (pour se rendre à l'école)***

La commission a repéré des chemins possibles pour effectuer des trajets à pied pour se rendre à l'école. Mais cette réflexion n'est pas seulement prévue pour les enfants. Ces demandes de la commission ont été officialisées auprès de la mairie sous forme de fiche de proximité. L'étude est en cours.

### ***Cadre de vie (tags et poubelles)***

Les membres de la commission ont recensé les lieux dans le quartier où il manque des poubelles (la demande a été prise en charge par la ville), où les tags prolifèrent. Une nouvelle demande d'installation de poches pour les déjections canines est rédigée sous forme de fiche de proximité.

### ***Festival de la diversité biologique et écologique***

La commission souhaite aussi participer au festival initié par la ville pour l'année prochaine et travaillera en commun avec le CSC et les associations locales.

## **3\* Commission sécurité aux abords des écoles**

Depuis octobre dernier, la commission étudie les différents moyens d'accéder aux écoles du quartier à pied de manière la plus sécurisée possible.

### ***Collège Gérard Philipe (rue Chiron Courtinet)***

Le dossier de désenclavement du gymnase et d'accès facilité pour les livraisons au collège (avec réalisation d'une mini-raquette de retournement) est en bonne voie. Concernant le collège, il reste toutefois un problème de sécurité à ses abords aux heures d'entrée et de sortie de l'établissement. Le projet d'aménager la rue Chiron Courtinet en zone de circulation apaisée sera une priorité pour la commission en 2009-2010.

### ***Groupe scolaire J. Mermoz (rue de l'Aérodrome)***

Concernant le groupe scolaire J. Mermoz, le Pédibus sera donc expérimenté en octobre prochain. L'idée générale pour ces 2 écoles s'intègre au projet d'aménagement de la rue de Souché / Aérodrome. Il est lancé l'idée de réfléchir à la mise en place de la zone de circulation apaisée sur toute la zone entre le collège et les 2 écoles et de sécuriser en premier lieu les cheminements piétons des 4 lignes du Pédibus.

### ***Groupe Scolaire E. Proust (rue E. Proust)***

La commission réitère ses demandes (meilleure signalisation de sécurité autour de l'école, demande de passages piétons et d'abaissement des bordures de trottoir en face des passages) qui sont en étude dans les services de la ville.

Enfin, les membres de la commission rappellent leur demande de créer un « tunnel bis » accessible aux piétons et cyclistes sous la voie ferrée rue Ste Catherine.

## **4\* Commissions espaces publics**

### ***Fonctionnement de la commission***

Une petite dizaine de personnes composent cette commission qui s'est réunie 3 fois, pour mener des débats souvent animés et passionnés. Cette commission est à l'écoute des habitants du quartier et se tient à leur disposition pour toute demande à relayer auprès des services de la ville.

### ***Les réalisations de l'année 2008-2009***

Depuis octobre dernier, il y a eu plusieurs types de réalisations sur le quartier :



- Certaines réalisations ont été effectuées sans que le conseil de quartier soit concerté ou à l'origine de la demande (les membres de la commission se posent toujours la question de l'utilité du stop de la rue des Ors, la rue de Fleurette : elles répondent peut-être à un intérêt privé).
- Certaines anciennes demandes du Conseil de quartier ont été réalisées (rue du Fief des Amourettes, le rond-point rue Jean Giraudoux)

Enfin, à l'heure actuelle le Conseil de quartier a rédigé une douzaine de fiches de proximité : sur le suivi des fiches, le service Vie participative répond que toutes les demandes d'implantation de passages piétons sont prises en compte et seront réalisées dans l'été (à chaque endroit, on peut déjà voir la future implantation), que la demande de changer la végétation qui gêne le cheminement des piétons rue du Vigneau sera effectuée à l'automne et que les demandes d'entretien du chemin du 3<sup>ème</sup> millénaire sont prises en compte.

#### ***Questions et réactions du public***

- Concernant la rue des Ors, pourquoi le stop n'est-il pas du côté du lotissement ? Malgré le stop, cette rue est peu sécurisée pour les piétons notamment (pas de trottoirs sur toute la rue,...)

Un riverain répond que l'implantation du stop à cet endroit avait 2 raisons : l'une de casser la vitesse et l'autre de faire respecter le sens interdit de la rue des Ors.

### ***Les priorités pour 2009-2010***

#### **La rue de Souché / Aérodrome**

La commission envisage de lancer la concertation avec les riverains dès le mois de septembre. Il est proposé, en attendant l'aménagement définitif, d'installer en utilisant les crédits de quartier, des panneaux dynamiques d'indication de la vitesse des véhicules, genre de solution d'attente d'ici 2011. Cette proposition n'est pas retenue.

Il est prévu de lancer un groupe de travail associant les riverains dès septembre, dédié à la rue de Souché/ Aérodrome pour l'élaboration du cahier des charges qui mettront en avant les types de problématiques rencontrées.

Annie COUTUREAU rappelle qu'il est prévu la définition de ce cahier des charges pour 2010 et le lancement de l'étude et la programmation des travaux pour 2011.

#### ***Questions et réactions du public***

- En utilisant les crédits du Conseil de quartier, n'est-il pas possible d'avancer un peu plus vite, en lançant l'étude dès 2010 ?

Jacques TAPIN répond qu'il participe actuellement à l'ensemble des assemblées de quartier pour recenser les priorités, celles-ci sont souvent liées à la voirie (vitesse, flux de circulation et problèmes de sécurité). Le bureau d'étude de la ville ne pourra pas répondre à toutes les demandes en terme de charge de travail et de suivi des projets.

Il est important d'avoir à l'esprit que les autres éléments qui ont été évoqués ce soir seront mis en second lieu si les conseillers de quartier décident de mettre la priorité sur la rue de Souché.

Enfin, les problèmes de vitesse excessive, de circulation,... ne se règlent pas seulement avec des aménagements techniques, il faudrait agir sur les comportements.

- Quel est le devenir du parking rue du Vieux Puits ?

Ce projet est pour le moment sans suite. Il était prévu de réaliser un aménagement avec une moitié d'espace réservé à l'implantation d'un parking et une autre moitié où serait implanté un jardin dit « jardin des petits fruits ».

- Il est proposé la finalisation de l'espace du Fief Chapon avec l'implantation d'un terrain multisports, une aire multi-activités à l'endroit où il avait été prévu un parking.

- Il est évoqué l'aménagement du secteur rue des Ors / F. de Lesseps / Vigneau, lieu où de plus en plus de personnes circulent à pied alors que rien n'est aménagé pour.

En conclusion, le projet phare de la commission espaces publics pour 2010 sera le lancement de la réflexion et l'élaboration du cahier des charges sur les besoins en aménagements de la rue de Souché / Aéroport pour lancer l'étude au plus vite.

## **2) Point sur les nouvelles demandes effectuées**

Le service Vie participative revient sur les demandes qui ressortent des derniers comptes-rendus des commissions :

### **Environnement :**

- Entourer l'espace jeux du Square Plaisance : Il est rédigé une fiche de proximité.
- Installer des distributeurs de poches pour les déjections canines (Square Plaisance, Bd Cocteau, Souché à proximité de la boulangerie) : Une fiche de proximité est rédigée.
- Chats en prolifération au Fief Chapon : le Comité d'hygiène et sécurité a été contacté.
- Demande d'implantation de plots en bois à l'entrée pour empêcher le passage des véhicules à moteur : la fiche de proximité de demande de matérialisation de ce cheminement sera remise à jour avec l'ajout de cette demande.

### **Espaces publics :**

- Foyer Logement de la Coudraie : il est demandé de marquer les places au sol sur le parking. La demande a été effectuée auprès de la régie voirie.
- 102 rue de Souché : Il a été demandé de retirer une barrière qui ne sert plus à rien, la demande a été transmise au service.
- Le panneau « Ville de Niort » à l'entrée du stade est en mauvais état : une demande de remplacement de ce panneau a été effectuée. Il a été évoqué de le changer de place, il semblerait en effet que c'est son accessibilité qui a permis à certains de décoller les lettres... Les conseillers de quartier proposent que le panneau soit déplacé à l'entrée du stade, en hauteur.
- Rénovation des vestiaires du gymnase du stade de foot : une proposition de rénover dans la programmation 2010 ces vestiaires du stade de football sera réalisée par le service du patrimoine bâti. Une participation financière du Conseil de quartier sera certainement sollicitée sur l'enveloppe d'investissement 2010.

### **Sécurité aux abords des écoles :**

- Implantation d'une zone de circulation apaisée rue Chiron Courtinet : Annie COUTUREAU rappelle que les 2 demandes d'aménagement de la rue de Souché et cette zone de circulation apaisée rue Chiron Courtinet ne pourront pas être budgétisées la même année. Les conseillers de quartier demandent dans ce cas à intégrer la rue Chiron Courtinet à l'élaboration du cahier des charges de la rue de Souché et de l'Aéroport. Une fiche de proximité est rédigée pour matérialiser des places de stationnement rue Chiron Courtinet le long du mur du cimetière.
- Installer des barrières sur le pont SNCF rue de l'Aéroport : une fiche de proximité est rédigée.

## **3) Point sur le budget 2009**

Investissements : 100 000€

Projet en cours : Rue du Sableau 3 000 €

Reste : 100 000 € (pas de dépense réalisée)

Fonctionnement :

- Reste : 50 000 € (pas de dépense réalisée)

## **4/ Informations diverses : les prochaines dates**

*Les prochaines réunions des commissions (salle Cheminée, au Centre socioculturel)*

Environnement : non déterminé  
Culture : **le 28 août, 20h**  
Espaces publics - voirie : non déterminé  
Ecoles : non déterminé

*Le Conseil de quartier (au Centre socioculturel) :*

**Bureau (salle Cheminée au CSC Souché) :**

- Mardi 1er septembre, 18h30
- Jeudi 26 novembre, 18h30

**Réunion du Conseil de quartier (CSC Souché) :**

- Mardi 22 septembre, 20h
- Jeudi 17 décembre, 20h

**Assemblée plénière :**

- Samedi 24 octobre, Noron, toute la journée

Annie COUTUREAU et Denis MIETTON remercient les conseillers pour leur présence et leur participation à cette réunion.

**La séance est levée à 23h30.**